



Grand parent abusif demande droit hébergement

Par **nimou62**, le **23/02/2010** à **09:17**

Bonjour, bonjour à toutes et tous, j'ai déjà posté des sujets sur mon histoire auparavant mais aujourd'hui c'est du réconfort que je viens chercher car nous passons au tribunal avec BM le 26/02/2010 et mon état d'angoisse monte vraiment car j'ai vraiment peur qu'elle ne gagne cette bataille qui dure depuis 4 ans: En janvier 2008, suite à une assignation de sa part, ma bm a obtenu un droit de visite 1 après midi par mois à notre domicile. Puis, toujours en 2008, elle nous a assignés pour une histoire d'argent que soit disant nous lui devons. Pour cette affaire qu'elle a perdue, elle a dû nous dédommager pour procédure abusive. Suite à cette défaite, elle est devenue encore plus virulente envers nous, elle nous a remis au tribunal pour obtenir désormais un droit d'hébergement sur notre enfant. Vendredi nous passons au tribunal, elle n'a que qq attestations de ces filles qui bien sûr mentent (elles ont mis que nous lui empêchions de voir sa petite fille car nous ne voulions pas rembourser nos dettes, que lorsqu'elle venait pour sa visite nous l'empêchions d'entrer et que notre fille hurlait pour partir avec elle, que si elle ne demandait pas après notre 2ème fille née en 2009, c'était normale elle fera ce qu'il faudra le moment choisi, que j'étais une mauvaise mère qui faisait peur à ma fille mais que ma fille était quand même épanouie...et j'en passe) Bien sûr nous ne l'avons jamais empêcher d'entrer à notre domicile pour faire sa visite mensuelle, mes belles sœurs ne sont venues qu'une seule fois et sont restées dans leur voiture, ceci a été attesté par 10 personnes différentes, sur les attestations sont bien précisés le fait que c'est elle qui ne souhaite pas entrer alors qu'on lui demande, qu'elle ne reste souvent que 3 mn sans discuter avec notre fille, qu'à certaines visites, elle m'agresse verbalement, fait des menaces sur nos témoins, et ne souhaite pas rencontrer sa 2ème petite fille... Un rapport de notre pédopsychiatre a même été fait car pour lui l'enfant ne doit pas aller là-bas toute seule pour son équilibre (car nous lui avons laissé le droit une fois d'aller au cirque avec elle, elle en a profité pour essayer de monter notre fille contre elle, et d'aller raconter que nous l'accusons d

avoir battue notre fille a cette sortie) elle ne sais plus quoi inventer de toute façon.... rn rnQue
vais je faire si elle gagne????Comment expliquer a ma fille de 4 ans qu elle est obligée d y
aller?????Elle vis déjà très mal le fait qu elle vienne